1. *Quʼest-ce que la matrice de suivi des déplacements ?*

La matrice de suivi des déplacements (DTM en anglais) est un ensemble dʼoutils dʼévaluation et de suivi des mouvements de population élaborés par lʼOIM. Parmi les outils qui peuvent être mis en œuvre dans un contexte de déplacement, citons le suivi des déplacements, le suivi des flux, les enquêtes et lʼenregistrement. La capture des déplacements, des flux et des besoins dʼune population fournit des informations utiles qui peuvent aider les décideurs. Ce guide se réfère spécifiquement à lʼévaluation multisectorielle de site DTM (EMS DTM).

**Lʼévaluation multisectorielle de site**

Lʼévaluation multisectorielle de site est lʼun des différents outils DTM et consiste en un questionnaire destiné à cerner les besoins de la population touchée. La DTM est un outil rapide, ce qui signifie qu'elle donne des résultats rapidement. De plus, elle est fréquemment mise en œuvre, parfois même sur une base mensuelle. Cela signifie que vous pouvez suivre les données dans le temps pour examiner les changements, et que vous pouvez compter sur une collecte régulière de données. Cependant, **lʼévaluation multisectorielle de site ne suffit pas en tant quʼévaluation autonome et ne doit pas être considérée comme le SEUL outil pour la collecte de données sur la VBG.**

*Pourquoi utiliser la DTM ?*

La DTM est une évaluation multisectorielle *rapide* des besoins qui est effectuée régulièrement. Les données DTM doivent être utilisées comme une **indication sur les éventuelles lacunes qui existent au sein des services de lutte contre la VBG et les risques potentiels de telles violences.** La DTM doit être analysée pour examiner les tendances qui émergent des données et déterminer quels sont les besoins de protection et les risques de VBG. Pour dresser un tableau exhaustif, dʼautres informations relatives à la VBG ou à des évaluations spécialisées de celle-ci (par exemple, discussions de groupe, audits de sécurité, etc.) doivent être examinées pour compléter ces informations. **La DTM peut aider les acteurs de la lutte contre la VBG à identifier les sites et les problèmes qui nécessitent une évaluation approfondie ou repérer là où des évaluations spécialisées de suivi sont nécessaires. La DTM seule ne suffit pas pour avoir un aperçu complet de la situation de la VBG.**

**Comment la DTM fonctionne-t-elle ?**

Le questionnaire est conçu différemment dans chaque contexte. En dʼautres termes, aucun questionnaire standard nʼest fourni, car les besoins en informations varient selon le contexte. Il est demandé à chaque Cluster / Groupe de travail dʼapporter une contribution au questionnaire, afin de sʼassurer que les indicateurs les plus utiles y figurent.

**Quelles sont les responsabilités du sous-cluster VBG en matière de DTM ?**

La création dʼun questionnaire DTM comporte *quatre rôles clés* :

1. Le coordinateur DTM : Il / Elle examinera avec les partenaires (par exemple, les clusters et les groupes de travail) les informations dont ils ont besoin, et apportera les connaissances de son équipe sur la meilleure façon de poser les questions pour fournir ces informations.
2. **Le coordinateur du sous-cluster VBG :** Il / Elle définit les informations sur les besoins et les risques de VBG à recueillir, en fonction des décisions que doit prendre le cluster pour répondre à la VBG.
3. **Le SGI du sous-cluster VBG :** Il identifie les informations sur la VBG qui existent déjà, ce qui manque et ce qui peut être collecté au moyen de la DTM.
4. Lʼexpert culturel / contextuel : Il / Elle donne des informations sur ce que lʼon sait déjà, indique quels problèmes méritent une attention particulière dans le contexte, quelles sont les sensibilités culturelles et comment obtenir au mieux les informations nécessaires dans le contexte.

Bien que la DTM ait la responsabilité de collecter, de traiter et de partager les résultats dès que possible avec les partenaires, il incombe aux coordinateurs des sous-clusters VBG et aux spécialistes de la gestion de lʼinformation (SGI) dʼinterpréter les résultats pertinents et dʼutiliser les informations pour la réponse. Les SGI et les coordinateurs doivent également identifier les changements nécessaires à apporter aux questions au fil du temps. *Exemple :* La question « Les femmes évitent-elles certaines zones du camp? » figure dans le questionnaire, dans le but de savoir si les femmes évitent certaines zones et, par la suite, de faire une évaluation de suivi pour déterminer quelles zones les femmes évitent et si cela est lié au risque de VBG. Mois après mois, les réponses à cette question sont « non » pour environ 98 % des informateurs clés. Cela signifie que : a) il nʼy a dans le camp aucune zone que les femmes évitent ou b) la question nʼest pas formulée dʼune manière qui fournit une réponse utile. Par conséquent, le coordinateur VBG et le SGI peuvent soit envisager de reformuler la question, soit de la retirer, soit de proposer une autre question qui permettrait de mieux saisir ces informations.

**Quelle est la méthodologie sous-jacente de la DTM ?**

Comme le questionnaire, la méthodologie peut également différer. Cependant, dans la plupart des contextes, le questionnaire est largement administré au moyen dʼ**entretiens avec** **des informateurs clés.** Ces entretiens avec des informateurs clés se font normalement en personne. Toutefois, lorsque lʼaccès nʼest pas possible, ils peuvent se faire par téléphone.

Il existe deux possibilités pour les informateurs clés :

* **Informateurs clés spécialisés :** ils ont une connaissance explicite du sujet traité. Le questionnaire complet peut comprendre différentes parties. Lʼon peut décider de poser certaines questions à des informateurs clés spécialisés. Par exemple, des questions sur lʼexistence dʼune voie de référencement pour la VBG dans un camp donné peuvent être posées au directeur du camp sur le site. On suppose que cet informateur spécialisé est bien placé pour fournir une réponse. Cependant, la DTM ne peut généralement pas sʼappuyer sur des informateurs clés spécialisés.
* **Informateurs clés non spécialisés :** ils font en général partie de la population touchée sur le site évalué (par exemple, une personne déplacée à l’intérieur de son pays, un chef de communauté, un membre du comité des personnes déplacées à l’intérieur de leur pays, etc.). Les informateurs clés sont sélectionnés sur la base de leur connaissance de la communauté et répondent aux questions dʼaprès ce quʼils savent. Il est important de se rappeler que dans la plupart des cas, lʼinformateur clé est un *homme.* Le nombre dʼentretiens par domaine *varie selon le contexte*. La DTM a le plus souvent recours à des informateurs clés non spécialisés.

Des **enquêteurs** recrutés et formés localement aux aspects du consentement, à la collecte de données, au questionnaire DTM, etc. réalisent ces entretiens. Ces enquêteurs ne sont bien sûr **pas des experts en matière de VBG**, ce qui signifie que le type de questions posées sur la VBG doit être soigneusement étudié. Les enquêteurs sont formés pour orienter les personnes vers les services VBG quand un problème survient lors dʼun entretien. Toutefois, les questions ne doivent pas chercher à examiner ces problèmes. Il est important que les collègues de la VBG indiquent la voie de référencement à la DTM, afin que ces personnes puissent être orientée de manière adéquate et en toute sécurité.

***Y a-t-il des limites au recours aux entretiens avec des informateurs clés ?***

Les entretiens avec des informateurs clés sont des techniques de collecte de données parfaitement valables. Cependant, en raison de la difficulté de faire répondre un grand nombre de personnes à de longs questionnaires, il convient de garder à lʼesprit que :

* Les informateurs clés non spécialisés sont souvent des **hommes.** Cela signifie que les questions doivent être soigneusement examinées, en particulier en matière de VBG. *À quelles questions un informateur clé masculin pourra-t-il me fournir des informations de qualité sur les besoins de protection contre les VBG ou sur les risques de VBG ?*
* Le nombre dʼentretiens réalisés nʼest généralement **pas un échantillon représentatif**. En dʼautres termes, les résultats ne peuvent pas être généralisés pour lʼensemble de la population touchée.
* Les entretiens avec les informateurs clés sont généralement menés auprès des **informateurs clés non spécialisés**. Les questions doivent être conçues pour obtenir les informations nécessaires auprès de personnes qui ne sont pas des experts en matière de VBG et qui font partie de la culture locale.
1. ***Quʼest-ce que le DTM Field Companion ?***

Comme précédemment indiqué, le questionnaire DTM est conçu sur le terrain, par une collaboration entre la DTM et les partenaires. Au niveau mondial, toutefois, la DTM, les Clusters mondiaux et les partenaires, notamment les acteurs du domaine de responsabilité mondial VBG (global GBV AoR), ont identifié des questions que les opérations sur le terrain peuvent utiliser dans leurs évaluations de site DTM. Ces questions figurent dans le DTM Field Companion[[1]](#footnote-1).

**Les questions sur la VBG qui ont été incluses à titre d’options dans le Field Companion ont été soigneusement examinées ; elles sont considérées comme :**

1. **Sûres et déontologiques ;**
2. **Donnant des informations qui peuvent être utilisées pour la prise de décision stratégique ou opérationnelle ;**
3. **Pouvant apporter des réponses utiles, tout en gardant à lʼesprit que souvent, ce sont des informateurs clés non spécialisés de sexe masculin qui répondent aux questions.**

Le coordinateur DTM, le spécialiste de la gestion de lʼinformation (SGI) du sous-cluster VBG et le coordinateur du sous-cluster VBG coopèrent pour sélectionner et adapter à leur contexte les questions du DTM Field Companion qui devraient figurer dans le questionnaire DTM.

Quels types de questions se trouvent dans le DTM Field Companion ?

Le Field Companion comporte des questions qui peuvent être largement regroupées en quatre catégories différentes :

* **Disponibilité des services VBG :** Examiner sʼil existe des services VBG tels que des espaces adaptés aux femmes, des services de gestion de cas, etc.

*Pourquoi les inclure ?* Ces questions peuvent être posées à des informateurs clés spécialisés ou à des informateurs clés non spécialisés (la population touchée connaît-elle les services que vous offrez ?). Cela peut être fait

1. au début dʼune urgence, afin de déterminer quels services sont disponibles
2. pour trianguler les données avec 3Ws et recenser les lacunes
3. Comprendre la perception des gens : si les services sont disponibles quelque part (selon 3Ws) mais que les informateurs clés lʼignorent – pourquoi pas ?
* **Distance et le coût qui peuvent être des freins à l'accès aux biens et services de base** : distance des centres de santé, des écoles, des distributions de vivres ou de NFI, et les services de santé et d'éducation uniquement accessibles moyennant paiement…

*Pourquoi les inclure ?* Ces questions peuvent être posées aux informateurs clés, afin de :

1. Comprendre les obstacles spécifiques à l'accès aux services
2. De recenser les lacunes dans l'accès aux services
* **Questions générales sur la protection contre la VBG :** Questions qui sʼadressent principalement à la population touchée et donnent des indications sur les questions de sûreté, de sécurité et de protection, les zones que les gens ont tendance à éviter, qui assure la sécurité sur le site, etc.

*Pourquoi les inclure ?* Ces questions sont posées aux informateurs clés spécialisés et non spécialisés. Les questions peuvent brosser un tableau de lʼenvironnement général de la protection et aider à façonner un récit plus qualitatif nécessaire pour dresser un tableau exhaustif.

* **Indicateurs indirects sur les risques de VBG :** Questions qui examinent *indirectement les* risques de VBG*.* En dʼautres termes, les indicateurs peuvent indiquer les zones géographiques qui présentent des risques élevés de VBG en fonction des besoins des autres secteurs (si les personnes sont confrontées à des besoins sévères dans dʼautres secteurs) et de lʼinfrastructure existante, mais *aucune référence explicite* nʼest faite à la VBG. Les questions sont posées aux informateurs clés spécialisés et non spécialisés (mais comme ce sont tous des indicateurs indirects, les questions ne sont probablement *pas* posées aux acteurs de la VBG).

*Pourquoi les utiliser :* Les indicateurs indirects donnent un aperçu de deux principaux domaines de la prise de décision *au* niveau *stratégique* et *opérationnel*. Étant donné que les indicateurs indirects pour dʼautres secteurs peuvent être *quantifiés*, ils peuvent également être utilisés pour construire des modèles de priorisation et décider où / sur quoi concentrer les efforts de réponse.

Ces indicateurs indirects peuvent donner un aperçu de plusieurs domaines :

1. Les indicateurs indirects ainsi que le recensement de la disponibilité des services VBG et informations sur la distance et le coût des biens et services de base peuvent être combinés pour comprendre dans quelles zones géographiques les risques de VBG sont les plus élevés. Sur cette base, les acteurs peuvent décider où faire des évaluations de suivi qui peuvent conduire à une réponse possible.
2. Le même ensemble de données dʼindicateurs indirects peut donner une indication sur les problèmes qui augmentent le risque de VBG. Par exemple, la DTM peut déterminer sʼil y a des lumières dans les latrines, si les femmes doivent aller loin pour ramasser du bois de chauffage ou chercher de lʼeau, etc. La DTM peut donner un aperçu de ce que peuvent être les facteurs de risque potentiels de VBG par zone géographique. Les acteurs de la VBG peuvent effectuer des évaluations de suivi sur cette base et prendre des mesures (par exemple, plaidoyer pour lʼintégration et lʼatténuation des risques, etc.).
3. Sur la base de ces mêmes indicateurs indirects, la DTM peut servir à générer une vue dʼensemble de chaque site : les **profils de site**. À un niveau très détaillé, la DTM peut produire des données qui permettront aux acteurs de la VBG de déterminer sʼil existe d’éventuels risques accrus de VBG.

Gardez à lʼesprit que la DTM sert à **indiquer** où les risques de VBG peuvent être élevés. Afin de tirer de meilleures conclusions, les acteurs de la VBG devront effectuer des évaluations de suivi dans les domaines où la DTM indique que les risques sont élevés.

Que NE dois-je **PAS** inclure ?

Vous souhaiterez peut-être inclure des questions différentes de celles proposées dans le Field Companion, car certaines questions que vous envisagez de poser sont plus adaptées à votre contexte. Dans tous les contextes, gardez à l’esprit :

**De ne pas inclure de questions sur la VBG qui visent à collecter des données sur lʼincidence, la prévalence ou les types d’occurrence de VBG. La DTM n’est pas dotée de la méthodologie appropriée pour collecter ces informations. Lʼinclusion de ces questions peut nuire aux gens.**

Nʼoubliez pas quʼil est communément admis au plus haut niveau que les données sur lʼincidence, la prévalence ou les types d'occurrence de VBG (par exemple, concernant le nombre de cas signalés) **ne sont** **pas nécessaires pour prendre des** **mesures,** et que les travailleurs humanitaires devraient « considérer la violence basée sur le genre comme un état de fait[...], quelle que soit la prévalence ou l’incidence « connue » et vérifiée des différentes formes de violence basée sur le genre »[[2]](#footnote-2).

Comme le veut la pratique courante au sein du domaine de responsabilité de la VBG, les questions de la DTM *n’interrogent pas sur les incidents liés à la VBG :* on ne trouvera pas de telles questions dans le Field Companion et elles ne devraient pas être incluses dans les questionnaires DTM sur le terrain. En plus dʼêtre dangereux et de mettre éventuellement les enquêteurs ou la population touchée en danger, les enquêteurs de la DTM ne sont pas des experts en matière de VBG et ne peuvent pas fournir de suivi si des incidents de VBG sont divulgués (à l’exception des référencements, lorsque cette possibilité existe). De plus, dʼun point de vue méthodologique, poser des questions directes sur des incidents de VBG aux informateurs clés (qui, en outre, sont dans la plupart des cas des hommes) est peu susceptible de produire des résultats fiables ou utiles.

*Résumé*

Lʼévaluation multisectorielle des besoins consiste en des entretiens avec des informateurs clés et est effectuée de manière rapide et régulière. Les résultats peuvent être utilisés comme **une indication des éventuelles lacunes observées dans les services de lutte contre la VBG et des risques potentiels de VBG.** Le personnel de la DTM ainsi que les coordinateurs des sous-clusters VBG et les SGI jouent un rôle dans la création du questionnaire. Quatre catégories de questions ont été incluses dans le Field Companion (disponibilité des services VBG, informations sur la distance et le coût des biens et services de base , questions générales de protection et indicateurs indirects sur les risques de VBG).

Les données de la DTM doivent être analysées régulièrement pour mettre en lumière les lacunes potentielles au sein des services, les risques de VBG et là où les acteurs peuvent effectuer des évaluations de suivi afin de vérifier les données de la DTM et éclairer la réponse à la VBG.

S'assurer que quel que soit l’endroit où la DTM est mise en place, il nʼy a **pas de questions sur lʼincidence, la prévalence ou les types de VBG.**

1. Le DTM Field Companion est disponible aux formats [Excel](https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/field-companion-excel) et [PDF](https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/field-companion-pdf) dans la DTM & Partners Toolkit (boîte à outils DTM et Partenaires). [Une introduction au Field Companion](https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/sectoral-questions-location-assessment) est également disponible. Des conseils spécifiques sur la VBG peuvent également être trouvés dans la [DTM & Partners Toolkit](https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/gbv). [↑](#footnote-ref-1)
2. «  Dans les situations d’urgence, l’attente ou la recherche de données démographiques sur l’ampleur réelle de la question ne doit pas être une priorité, compte tenu des problèmes de sécurité et d’éthique que soulève la collecte de telles données. Dans ce contexte, tous les membres du personnel humanitaire ont le devoir de considérer la violence basée sur le genre comme un état de fait et une menace pour les populations touchées, de traiter cette question comme un problème grave qui met la vie des personnes en danger et **d’appliquer les mesures sectorielles recommandées dans les présentes Directives, indépendamment de la présence ou de l’absence de « preuves » concrètes**. » [Directives du Comité permanent inter-organisations pour l’intégration d’interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l’action humanitaire](https://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2016/03/2015-IASC-Directrices-VBG_version-francaise.pdf). [↑](#footnote-ref-2)